CONCEPTION, ORGANISATION
ET ADMINISTRATION DU TRAVAIL
PARLEMENTAIRE

PROGRAMME INTERNATIONAL DE FORMATION PARLEMENTAIRE

QUÉBEC, CANADA

10 AU **19** JUIN **2015**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SEPTEMBRE **2015**

Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

UNIVERSITÉ LAVAL

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

CONCEPTION, ORGANISATION
ET ADMINISTRATION DU TRAVAIL
PARLEMENTAIRE

PROGRAMME INTERNATIONAL DE FORMATION PARLEMENTAIRE

QUÉBEC, CANADA

10 AU **19** JUIN **2015**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SEPTEMBRE **2015**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

PROGRAMME 6

PARTICIPANTS 13

ÉVALUATIONS FINALES 14

DÉROULEMENT DU PROGRAMME, PAR MODULE 15

INTRODUCTION

Ce rapport a pour but de faire une synthèse de l'activité, basée sur les évaluations effectuées par les participants et sur le déroulement du programme en général. Il contient le programme de l'activité, la liste des participants, ainsi l'appréciation globale et l'évaluation de chaque module.

Le volet présentiel de la première édition du Programme international de formation parlementaire s'est déroulé du 10 au 19 juin, à Québec. Le programme a rassemblé 16 fonctionnaires parlementaires venus d'Afrique et d'Haïti, ainsi qu'une vingtaine de formateurs et de praticiens originaires d'Amérique, d'Europe et d'Afrique.

PARTENAIRES

Cette première édition du Programme international de formation parlementaire était une initiative conjointe de l'Université Laval, de l'Assemblée nationale du Québec et du Groupe de la Banque mondiale. Ces trois institutions ont souhaité mettre en commun leur expertise afin d'offrir une formation de pointe aux cadres parlementaires francophones. Cette première édition fut également organisée avec un appui financier de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

OBJECTIF

Le programme a été conçu pour renforcer les capacités du personnel francophone des parlements, en misant sur une convergence de la recherche et de l'enseignement universitaires avec la pratique parlementaire. La cible initiale était de réunir 15 participants pour cette première édition.

Certains principes ont guidé la préparation du contenu du programme, afin d'en assurer le succès:

- formations dispensées par des praticiens et des universitaires provenant de différents pays, du Nord comme du Sud;
- ateliers pratiques pour compléter les enseignements théoriques;
- approche pédagogique axée sur : 1- le développement des compétences propres au fonctionnement d'un parlement ; et 2- le partage d'expérience entre les participants.

Durant la formation, les participants se sont familiarisés avec des concepts, des méthodes et des bonnes pratiques propres à la conception, l'organisation et l'administration du travail parlementaire. De retour chez eux, ils sont ainsi mieux outillés pour soutenir le travail des parlementaires dans leurs fonctions de législation, de représentation et de contrôle.

STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION

La résidence à Québec comprenait 45 heures de cours et d'ateliers pratiques, dont 30 à l'Assemblée nationale. Le contenu détaillé du programme est présenté dans la prochaine section du rapport.

Un certificat de formation a été émis par l'Université Laval et remis aux participants lors de la cérémonie de clôture du programme.

À partir d'octobre 2015, les participants pourront poursuivre leur formation à travers des cours en ligne offerts par la Banque mondiale.

PROGRAMME
DESCRIPTION DES CONFÉRENCES, DES SÉMINAIRES ET DES ATELIERS PAR THÈMES ET PAR DATES

THÈME : **DÉMOCRATIE ET PARLEMENT**

MERCREDI 10 JUIN (Université Laval)

Mot de bienvenue (ACTIVITÉ Nº 1)
MM. Éric Montigny (Université Laval) et Frédéric Fortin (ANQ)

Démocratie, reddition de comptes et parlements (PRÉSENTATION Nº 2)
M. François Gélineau (Université Laval)

Cette conférence permet de situer l'importance des institutions parlementaires au sein des processus démocratiques. En plus d'insister sur le rôle central d'un parlement comme gardien de la stabilité et de la continuité institutionnelle en régime démocratique, cette thématique avait pour but de susciter la réflexion sur l'importance de l'institutionnalisation d'une opposition ou de plusieurs oppositions. Elle permet enfin aux participants de mesurer l'ampleur du rôle qui incombe aux cadres parlementaires dans un contexte visant à protéger la vie démocratique.

Intervenir dans une organisation complexe (PRÉSENTATION Nº 3)
M. Louis Imbeau (Université Laval)

Pour le fonctionnaire parlementaire, travailler dans un parlement, comme dans toute organisation complexe, implique de maintenir un équilibre entre ses objectifs quant à son rôle et ses capacités d'action dictées par l'organisation elle-même et la place qu'il y occupe. L'objectif de ce séminaire est d'amener le participant à réfléchir à sa position à l'intérieur de son organisation et à la possibilité d'action que cette place lui offre. Dans une perspective d'interaction sociale, chaque participant a été appelé à choisir un problème qu'il souhaiterait résoudre dans son organisation et à élaborer une stratégie d'action en conséquence. Les participants ont par la suite profité de leurs soirées libres, de même que de la rencontre avec un mentor, pour approfondir leur réflexion sur cette question et pour préparer un court exposé à livrer à leurs pairs pendant la dernière journée de travail.

Leadership (PRÉSENTATIONS Nº 4 ET Nº 12)
Mme Éliane Oubalijoro (Université McGill)

Cet atelier pratique comportait deux objectifs, soit de permettre aux participants de déterminer les éléments qu'ils souhaiteront développer au cours de la formation, mais aussi de bien cerner leur profil de leader au sein de leur organisation. Dans cette veine, ils étaient amenés à réfléchir sur leur propre style de gestion. De même, ils ont eu l'occasion de se questionner sur leurs objectifs de carrière. Cet exercice, réparti en deux séances, a également permis de connaître les autres participants et d'interagir avec eux.

Table ronde des secrétaires généraux
MM. Xavier Baeselen (Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles), Michel Bonsaint (Assemblée nationale du Québec), et Félix Owansango Deacken (Sénat du Gabon)

Cet échange entre trois secrétaires généraux de différentes institutions a permis aux participants de mieux connaître et de comparer les pratiques existantes au sein de trois parlements sur trois continents. Suite à la table ronde, les participants ont été invités à la réception donnée à l'Assemblée nationale en l'honneur de Mme Michaëlle Jean.

THÈME : **LES FONCTIONS PARLEMENTAIRES**

JEUDI 11 JUIN (Université Laval)

Visite de l'Assemblée nationale et période de questions (ACTIVITÉS Nº 5-6)

En plus d'effectuer une visite guidée de l'Assemblée nationale, les participants ont été présentés en chambre, et ont assisté à la période de questions et de réponses orales. Ils ont également eu une rencontre avec le président et le secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec.

La fonction de contrôle et les relations avec l'Institution supérieure de contrôle (ISC) (PRÉSENTATION Nº 7)
M. Rasheed Draman (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Le contrôle de l'exécutif constitue l'une des trois fonctions centrales d'un parlement. Ce séminaire visait à définir les principes ainsi que les fondements associés à cette fonction, notamment ceux d'indépendance et de validité comptable. Les relations entre un parlement et l'institution supérieure de contrôle étaient au cœur des discussions. Ainsi, quel rôle devrait jouer l'ISC, particulièrement en ce qui concerne la vérification de l'utilisation des fonds publics ? Est-il possible de bien évaluer la performance gouvernementale dans l'exécution de ses politiques ? Cette réflexion a permis aux participants d'échanger sur les meilleures pratiques qu'ils observent au sein de leur institution.

Corruption, gouvernance et développement (PRÉSENTATION Nº 8)
M. Louis Imbeau (Université Laval)

L'enjeu de la transparence, mais aussi de la saine gestion des fonds publics, constitue un élément central de la confiance des citoyens envers leurs institutions politiques. Le Parlement joue d'ailleurs un rôle clé à cet égard. Ce module avait pour objectif de définir les différents concepts liés à la corruption et à la gouvernance dans un contexte de développement. Il a permis aux participants de maîtriser certains outils visant à prévenir des situations problématiques.

VENDREDI 12 JUIN (Université Laval)

La fonction de représentation (PRÉSENTATION Nº 9)
M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Sur le plan démocratique, le Parlement a pour fonction d'être le reflet des différents courants observés dans une société. Les parlementaires y représentent aussi des citoyens et une circonscription. Quels sont les rôles des cadres parlementaires en lien avec cette fonction ? Les éléments qui permettent de bien soutenir les élus et de protéger les équilibres politiques ont donc été abordés. Le séminaire a également été l'occasion d'une réflexion sur la démocratie représentative, ses défis et les enjeux contemporains qui y sont associés.

Les relations entre le législatif et l'exécutif (PRÉSENTATION Nº 10)
M. Éric Montigny (Université Laval)

Les liens et les échanges entre les pouvoirs législatif et exécutif d'un système politique peuvent prendre plusieurs formes, de la séparation à la confusion des pouvoirs. Il existe, sur le plan des ressources, un avantage certain qui est conféré à l'exécutif. Comment surmonter ce déséquilibre ? Quel est le niveau d'indépendance optimal pour le pouvoir législatif ? Comment les liens entre ces deux pouvoirs se manifestent-ils ? Quel comportement devraient adopter les cadres parlementaires ? Cet atelier a notamment suscité plusieurs réflexions sur le pouvoir réel d'un parlement face à l'exécutif.

L'organisation administrative d'un parlement (PRÉSENTATION Nº 11)
M. Paul Belisle (ancien greffier du Sénat du Canada)

Le Parlement, c'est d'abord un règlement. Ce dernier encadre les travaux parlementaires. L'organisation administrative existe pour veiller à leur bon déroulement. Le Parlement vit d'ailleurs au rythme de ses travaux. Quels sont les défis particuliers auxquels sont confrontés les cadres parlementaires ? Quelles sont les différences avec d'autres types d'organisations publiques ? Quel devrait être le statut des cadres parlementaires ? Quels sont les principaux modèles d'organisation administrative ? Ce séminaire a également permis aux participants d'échanger sur leurs réalités administratives.

Leadership (PRÉSENTATION Nº 12)
Mme Éliane Oubalijoro (Université McGill)

(Suite de la présentation Nº 4, voir mercredi 10 juin)

THÈME : **LA RECHERCHE**

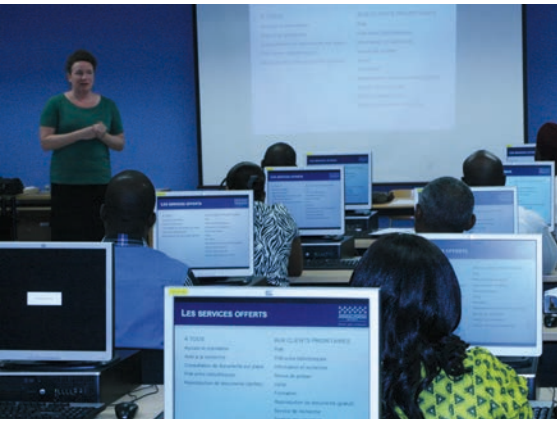

SAMEDI 13 JUIN (Université Laval)

La recherche parlementaire (PRÉSENTATION Nº 13)
M. Eric Montigny (Université Laval) et Mme Marie-Hélène Fournier (ANQ)

La vie parlementaire commande un type de recherche qui lui est propre. Dans cette veine, ce module visait à distinguer ce type de recherche plus appliquée par rapport à la recherche de type universitaire. Il a également permis aux participants de prendre connaissance des pratiques et des outils en vigueur à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, une bibliothèque au service des députés et du personnel administratif. Ainsi les participants ont pu apprécier le type de documentation qui est pertinent ainsi que le format type de la recherche menée en soutien aux travaux parlementaires.

La recherche documentaire (PRÉSENTATION Nº 14)
Mme Maude Laplante-Dubé (Université Laval)

Cet atelier pratique a permis aux participants de s'initier aux différentes banques de données et de se familiariser avec elles. L'objectif était qu'ils soient en mesure, une fois de retour au sein de leur institution, de savoir où chercher et comment accéder en ligne à une offre de documentation pertinente. À cette fin, ils ont eu accès à différents outils de la bibliothèque de l'Université Laval.

THÈME : **LA GOUVERNANCE LOCALE**

DIMANCHE 14 JUIN

La gouvernance locale

Excursion dans Charlevoix avec les participants. Rencontre du maire de la ville de Baie-St-Paul.

THÈME : **LA BONNE GOUVERNANCE**

LUNDI 15 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

La fonction de législation (PRÉSENTATION Nº 15)
M. Pascal Jan (Institut d'études politiques de Bordeaux)

L'adoption d'une loi a des effets tangibles sur une partie de la population. La fonction législative d'un parlement permet, bien sûr, d'assurer la légitimité démocratique des principales règles qui encadrent la vie en société. Un processus législatif rigoureux permet, quant à lui, d'assurer un niveau de maturité élevé à la législation, et ce, tant sur le plan technique que sur le plan des débats politiques. Ce processus doit favoriser le débat, mais aussi l'analyse afin d'éviter des erreurs. En se basant sur les modèles républicains et de Westminster, cette thématique a permis un échange sur les différents processus existants, ainsi que sur le rôle joué par les groupes politiques, les citoyens et les cadres parlementaires.

La reddition de comptes au Parlement (PRÉSENTATION Nº 16)
M. Xavier Baeselen (Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

Ce thème avait pour objectif de bien camper l'importance du contrôle parlementaire quant aux principes de bonne gouvernance et sur le plan démocratique. Il détermine les principes, les objectifs et les moyens. À titre d'exemples, le formateur s'est appuyé sur les cas belges et français. le module a également permis de revenir et de réfléchir sur l'importance du rôle de contrôleur des élus et des outils dont ils doivent disposer pour remplir efficacement ce mandat. Dans la même veine, le rôle des cadres parlementaires pour soutenir ce mandat a été abordé.

Le processus budgétaire et la gestion des finances publiques (PRÉSENTATION Nº 17)
M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Le cycle budgétaire constitue un moment clé de la vie parlementaire. Ce module visait à bien cerner les différentes approches associées au processus budgétaire parlementaire. Différents modèles ont été présentés, ainsi que le lien entre ce processus et la gestion des finances publiques. Enfin, il a permis de préciser le rôle et l'importance du personnel parlementaire dans le bon déroulement de l'adoption de la politique budgétaire, mais aussi des budgets de dépenses.

L'évaluation de la performance parlementaire (PRÉSENTATION Nº 18)
M. Rasheed Draman (Centre africain pour les affaires parlementaires)

L'évaluation de la performance des organisations publiques est de plus en plus la norme. Or, un parlement n'est pas une organisation comme une autre. Cette institution repose sur des objectifs associés à la vie démocratique, à la tenue de débats, mais aussi à la capacité de rendre l'exécutif imputable. Ce module avait pour objectif mieux cerner les particularités de l'évaluation dans un contexte propre aux parlements. Il a également permis de partager les indicateurs qui sont plus appropriés pour eux afin de véritablement évaluer leur performance.

THÈME : **LE PERSONNEL ET LES MÉTIERS PARLEMENTAIRES**

MARDI 16 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

Les participants étaient divisés en deux sous-groupes, selon le sujet choisi :

Groupe A : Le personnel parlementaire, la transparence et les relations avec les citoyens (Atelier Nº 19-20)
Protecteur du citoyen ou Ombudsman – Bureau du Protecteur

Atelier de travail avec des représentants du bureau du Protecteur du citoyen.

Groupe B : Le personnel parlementaire et l'ISC (Atelier Nº 19-20)
Vérificateur général – Salle L-J. Papineau

Atelier de travail avec des représentants du Vérificateur général du Québec.

La gestion des ressources humaines (PRÉSENTATION Nº 21)
M. Serge Bouchard et Mme Claudia Rousseau (ANQ)

Quels principes doivent guider la gestion des ressources humaines au sein d'une organisation publique ? Quels sont les réalités et les besoins particuliers des parlements en matière de ressources humaines ? Quels sont les défis posés aux cadres parlementaires en matière de gestion des effectifs ? Cet atelier a permis aux participants d'échanger sur cet enjeu structurant sur le plan institutionnel et de partager des outils de gestion.

Travaux en sous-groupe (Atelier Nº 22, suite de la présentation Nº 3)
Salle L-J. Papineau

Lors de cet atelier, les participants ont formé des groupes de travail afin d'échanger avec du personnel de l'Assemblée nationale du Québec sur le thème qu'ils ont choisi de développer et de présenter le vendredi 19 juin.

MERCREDI 17 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

Les participants étaient à nouveau divisés en deux sous-groupes, selon le sujet choisi :

Groupe A : Le personnel parlementaire et les élections (Atelier Nº 23-24)
Directeur général des élections – Bureau du DGEQ

Atelier de travail avec des représentants du Directeur général des élections.

Groupe B : Le personnel parlementaire et la promotion de l'intégrité
(Atelier Nº 23-24)
Commissaire au lobbyisme – Bureau du Commissaire

Atelier de travail avec des représentants du Commissaire au lobbyisme.

Les communications du parlement avec les citoyens (PRÉSENTATION Nº 25)
M. Frédéric Fortin et Mme Isabelle Giguère (ANQ)

On qualifie souvent un parlement de maison du peuple. Cet atelier a permis aux participants de réfléchir aux différents moyens de communication – modernes, traditionnels et institutionnels – qui peuvent contribuer à maintenir un lien entre les citoyens et leur Parlement. Il a également été l'occasion de présenter différentes initiatives visant à stimuler l'intérêt envers le fonctionnement parlementaire, l'apprentissage de ce fonctionnement et la confiance envers la démocratie.

Le rôle du secrétaire général auprès de la présidence (PRÉSENTATION Nº 26)
Mme Ariane Mignolet (ANQ) et M. Pierre Rodrigue (Chambre des communes du Canada)

À titre de premier fonctionnaire d'un parlement, le secrétaire général est appelé à occuper plusieurs fonctions, de gardien institutionnel à responsable administratif, en passant par celle de premier conseiller du président. Cet atelier visait à présenter les principales caractéristiques qui encadrent la relation du secrétaire général avec la présidence, ainsi qu'à déterminer les principaux défis qui y sont associés. De façon plus générale, il a aussi permis de réfléchir au rapport entre le personnel d'une assemblée et les parlementaires.

JEUDI 18 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

L'organisation, la planification et le suivi des séances plénières
(PRÉSENTATION Nº 27)
Mme Christina Turcot et M. Alexandre A. Régimbal (ANQ)

Le bon fonctionnement d'un parlement repose sur l'organisation des travaux parlementaires. Cet atelier, d'une durée de 3 heures, a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances et de réfléchir aux meilleures pratiques d'organisation, de planification et de suivi des séances plénières afin que les débats se déroulent dans les meilleures conditions. À cette fin, les formateurs ont présenté des outils et des conseils pratiques, et les participants ont été appelés à partager leurs expériences dans leurs parlements respectifs.

L'organisation, la planification et le suivi des séances en commission (PRÉSENTATION Nº 28)
M. François Arsenault (ANQ)

Dans plusieurs parlements, les commissions parlementaires sont amenées à jouer un rôle de plus en plus important, tant sur le plan législatif que sur le plan du contrôle de l'action gouvernementale. En effet, qu'il s'agisse d'étudier un projet de loi ou de tenir des consultations publiques, le travail en commission nécessite une grande coordination de la part des fonctionnaires parlementaires. Axée sur le volet pratique du travail, cette formation de 3 heures a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur la planification des travaux en commission parlementaire. C'est ainsi qu'ont été présentés les différents outils et les meilleures pratiques permettant aux fonctionnaires parlementaires d'assurer l'organisation, le bon déroulement et le suivi des séances. À titre d'exemple, comment se planifient des auditions publiques, quels sont les principes de base de la rédaction d'un procès-verbal et de quelle manière peut-on faciliter le travail de la présidence ?

THÈME : **PRÉSENTATIONS DES PARTICIPANTS**

VENDREDI 19 JUIN
(Assemblée nationale du Québec)

Équipe 1 : Romaric Akpovo, Souleyman Harrissou, Ibrahimou Boubakary

Sujet : Améliorer le fonctionnement de la Commission des finances

Équipe 2 : Bertin Somé, John Mamong, Étienne Massa

Sujet : Augmenter la proportion des propositions de loi d'initiative parlementaire

Équipe 3 : Myrlande Georges, Peter Lysinge, Valentina Tetteh

Sujet : Augmenter le pouvoir des secrétaires généraux

Équipe 4 : Bernadette Touloubouek, Abdoulaye Toudjani, Noella Angaoti

Sujet : Modifier les modalités de désignation des fonctionnaires parlementaires envoyés en mission de formation

Équipe 5 : Magnodewa Boyode, Alfred Traoré, Tchouloundar Kainou, Tountou Coulibaly

Sujet : Assurer la publication en temps opportun du compte-rendu intégral des débats

Suite aux présentations par équipe, les participants ont bénéficié d'une présentation sur le fonctionnement des cours en ligne, qui débuteront en septembre sous la coordination de la Banque mondiale. Les participants ont ensuite été invités à partager verbalement leur évaluation du programme et à compléter le formulaire écrit. Une cérémonie de remise des attestations a clos le programme.

LISTE DES PARTICIPANTS

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Pays/Organisation	Nom/Prénom/Fonction
Bénin/AN	M. Kocou Edgard Romaric Akpovo, greffier, Commission de finances
RDC/AN	Mme Noëlla Vicky Angaoti Botangazi, assistante financière du questeur
Cameroun/AN	M. Ibrahimou Boubakary, administrateur principal, chargé d'études
Togo/AN	M. Magnoudéwa Boyode, administrateur parlementaire, assistant à la Commission de finances
Mali/AN	Mme Tountou Coulibaly, assistante parlementaire
Haïti/Sénat	Mme Marie Myrlande Georges, Secrétaire générale adjointe aux affaires administratives
CEDEAO	M. Souleymane Harrisou, secrétaire de commission
Cameroun/AN	M. Tchouloumdar Kainou, directeur adjoint du cabinet du président
Cameroun/AN	M. Ngomba Peter Lysinge, appui à la Commission de finances
Cameroun/AN	M. John Mamong, chargé d'études assistant
Burkina/AN	M. Étienne Nassa, greffier, Commission de finances
CEDEAO	M. Bertin Somé, secrétaire de commission
CEDEAO	M. M'Pe Alfred Traore, chargé principal des affaires parlementaires
CEDEAO	Mme Valentina Ayongo Tetteh, gestionnaire de programme
Niger/AN	M. Abdoulaye Toudjani Idrissa, greffier, Commission de finances
Cameroun/AN	Mme Bernadette Odile Touloubouek, chargée d'études, Division de la loi

ÉVALUATION GLOBALE

Avant de compléter le formulaire d'évaluation finale de manière anonyme, les participants ont été invités à partager oralement leur appréciation du programme. Ils ont alors indiqué avoir particulièrement apprécié la variété des thèmes, la haute expertise des intervenants, le partage d'expérience entre pays africains ainsi que la ponctualité des travaux et la chaleur de l'accueil.

En matière de leçons apprises et de pistes pour l'avenir, nous retiendrons qu'il y aurait avantage à accroître la durée de la formation, afin notamment de permettre de développer davantage de cas pratiques et de discussions de groupes. Il y aurait également lieu de prévoir une table-ronde avec des députés, afin que ces derniers partagent leurs besoins et leurs attentes en matière de services parlementaires.

Vous trouverez ci-dessous la note moyenne obtenue (sur une échelle de 1 à 5) pour chacune des questions qui figuraient dans le formulaire d'évaluation, ainsi que quelques commentaires écrits.

MOYENNE DES ÉVALUATIONS FINALES

Appréciation des informations données: **4,67/5**

Appréciation du déroulement du programme: **4,47/5**

Appréciation du matériel didactique: **4,8/5**

Appréciation des méthodes pédagogiques: **4,53/5**

Les besoins que j'avais au début ont été satisfaits: **4,47/5**

Les éléments de contenu sont transférables dans mes tâches: **4,4/5**

Les différentes parties du programme sont équilibrées: **4,36/5**

Globalement, mon appréciation de la session est positive: **4,67/5**

QUELQUES COMMENTAIRES :

« J'ai beaucoup apprécié les méthodes pédagogiques ; il y avait un équilibre entre la théorie et la pratique. »

« Le contenu du programme englobe l'essentiel des informations nécessaires à un fonctionnaire parlementaire pour mieux gérer son travail. »

« J'éprouve une satisfaction absolue à l'organisation matérielle et intellectuelle de la formation. »

« Organisation parfaite. Équipe dynamique. »

« Il s'agit d'une formation de haute facture qui mérite d'être pérennisée. »

Commentaire le plus fréquent : allonger la formation de quelques jours pour permettre plus d'échanges.

POUR PLUS D'INFORMATION :

www.formation-parlementaire.pol.ulaval.ca/

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Assemblée nationale du Québec

Septembre 2015

Papier fabriqué au Québec